

# BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf janvier à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt trois janvier deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC1-1-2-02

<u>OBJET</u> : CONSTRUCTION D'UNE RECYCLERIE À LA DÉCHETTERIE DE PROUXET À VALENCE D'AGEN

ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

#### Etaient présents:

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

#### Absents excusés:

Messieurs BENOIT Pascal et DUPUY Jean.

#### Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal

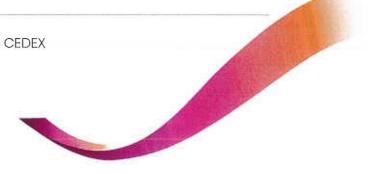
Directeur Général des Services

Stéphan RATTO a été désigné secrétaire de séance

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél.: 05.63.29.92.00 - Fax: 05.63.29.92.01

Site: http://www.cc-deuxrives.fr Email: info@cc-deuxrives.fr



#### 2024BC1-1-2-02

# OBJET : CONSTRUCTION D'UNE RECYCLERIE À LA DÉCHETTERIE DE PROUXET À VALENCE D'AGEN

#### ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Elle concerne la construction d'une recyclerie à la déchetterie de Prouxet à Valence d'Agen, dont la date de remise des offres était fixée au 25 octobre 2023 à 12h00.

Le marché est décomposé en 11 lots, à savoir :

- lot 1: VRD Terrassement
- lot 2 : Gros œuvre
- lot 3: Charpente bois
- lot 4: Couverture bardages
- lot 5 : Électricité courants fort courants faibles
- lot 6 : Chauffage Plomberie Ventilation
- lot 7: Menuiserie aluminium serrurerie
- lot 8 : Menuiserie intérieures bois
- lot 9 : Cloisonnement Plâtrerie Faux plafonds
- lot 10 : Peinture sol nettoyage
- lot 11 : Carrelage Faïence

La Commission des Plis s'est tenue le 22 janvier 2024 pour le jugement des offres.

#### LOT 1: VRD - TERRASSEMENT

#### Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

| Entreprise              | Code postal - Ville |  |
|-------------------------|---------------------|--|
| EIFFAGE ROUTE GRAND SUD | 82200 - MALAUSE     |  |
| EUROVIA MIDI-PYRENEES   | 82000- MONTAUBAN    |  |

| Critères                 | Pondération |
|--------------------------|-------------|
| 1 - Prix des prestations | 40.0        |

| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de sécurité, | 50.0 |
|---|------|
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0 |

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'offre du candidat EIFFAGE ROUTE GRAND SUD est la mieux-disante. Au regard de l'estimation, paraissant sous estimée, et de la négociation technico-financière effectuée, elle présente les meilleures garanties pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

| Estimation : 72 000,00€ HT |                                   |  |
|----------------------------|-----------------------------------|--|
| Classement                 | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 3.1                        | EIFFAGE ROUTE GRAND SUD           | 174 000,00 €   |
| 2                          | EUROVIA MIDI-PYRENEES             | 185 174,60 €   |

#### LOT 2: GROS ŒUVRE

#### Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

| Entreprise         | Code postal - Ville      |
|--------------------|--------------------------|
| PONS BATIMENT      | 82100 – CASTELSARRASIN   |
| SAS MARIUS TEPASSO | 82500 - SERIGNAC         |
| ETC SARL           | 82200 - MOISSAC          |
| EDIFICE            | 31180 – ROUFFIAC TOLOSAN |

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les<br>moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de<br>sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-financière, l'offre du candidat PONS BATIMENT est la mieux-disante. Elle présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

| Estimation : 175 000,00€ HT |                                   |  |
|-----------------------------|-----------------------------------|--|
| Classement                  | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 1                           | PONS BATIMENT (VARIANTE)          | 177 255,14 €   |
| 2                           | SAS MARIUS TEPASSO                | 180 464,00 €   |
| 3                           | ETC SARL (VARIANTE)               | 202 500,00 €   |
| 4                           | EDIFICE                           | 256 769,00 €   |

#### LOT 3: CHARPENTE BOIS

#### Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

| Entreprise        | Code postal - Ville    |
|-------------------|------------------------|
| FRANCE CHARPENTES | 82100 - CASTELSARRASIN |
| PONS BATIMENT     | 82100 – CASTELSARRASIN |

#### Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-financière, l'offre du candidat PONS BATIMENT est la mieux-disante. Elle présente les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin.

#### La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

| Estimation : 86 000,00€ HT |                                   |   |
|----------------------------|-----------------------------------|---|
| Classement                 | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix global et<br>forfaitaire |
| 1                          | PONS BATIMENT (VARIANTE)          | 76 272,50 €   |
| 2                          | FRANCE CHARPENTES                 | 91 630,87 €   |

#### LOT 4: COUVERTURE BARDAGES

#### L'entreprise suivante a déposé une offre :

| Entreprise        | Code postal - Ville    |
|-------------------|------------------------|
| FRANCE CHARPENTES | 82100 – CASTELSARRASIN |

#### Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les<br>moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de<br>sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-financière, le candidat FRANCE CHARPENTES présente une offre précise et de qualité, avec les garanties nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

|            | Estimation : 90 600,00            | O€ HT  |
|------------|-----------------------------------|--|
| Classement | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 1          | FRANCE CHARPENTE                  | 91 353,46 €  |

# LOT 5 : ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS COURANTS FAIBLES

#### L'entreprise suivante a déposé une offre :

| Entreprise | Code postal - Ville    |
|------------|------------------------|
| FAUCHE     | 82400 – VALENCE D'AGEN |

#### Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les<br>moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de<br>sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-financière, le candidat FAUCHE présente une offre précise et de qualité, avec les garanties nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

|            | Estimation: 53 000,0              | O€ HT  |
|------------|-----------------------------------|--|
| Classement | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 1          | FAUCHE                            | 53 603,33 €  |

#### LOT 6: CHAUFFAGE PLOMBERIE VENTILATION

#### L'entreprise suivante a déposé une offre :

| Entreprise         | Code postal - Ville    |
|--------------------|------------------------|
| FURLAN ÉLECTRICITÉ | 82400 – VALENCE D'AGEN |

| Critères                 | Pondération |
|--------------------------|-------------|
| 1 - Prix des prestations | 40.0        |

| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de sécurité, | 50.0 |
|---|------|
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0 |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-économique, l'entreprise FURLAN ÉLECTRICITÉ présente une offre conforme aux attentes, avec les garanties et capacités nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant !!

|            | Estimation : 39 600,00            | D€ HT  |
|------------|-----------------------------------|--|
| Classement | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 1          | FURLAN ÉLECTRICITÉ                | 37 241,02 €  |

#### LOT 7: MENUISERIE ALUMINIUM SERRURERIE

#### L'entreprise suivante a déposé une offre :

| Entreprise      | Code postal - Ville |
|-----------------|---------------------|
| MENUISERIE RIEU | 32390 – MONTESTRUC  |

#### Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les<br>moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de<br>sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-économique, l'entreprise MENUISERIE RIEU présente une offre conforme aux attentes, détaillée et avec les garanties nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

|            | Estimation : 20 600,00            | O€ HT  |
|------------|-----------------------------------|--|
| Classement | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 1          | MENUISERIE RIEU                   | 34 773,40 €  |

# LOT 8 : MENUISERIE INTÉRIEUR BOIS

En vertu de l'article R.2185-1 du Code de la Commande publique, la consultation peut être déclarée sans suite dès lors qu'elle est infructueuse notamment en cas d'absence de candidature.

En l'espèce, aucune offre n'a été remise pour celle-ci.

La Commission des Plis propose de déclarer ce lot sans suite.

#### LOT 9: CLOISONS ISOTHERMES

#### Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

| Entreprise    | Code postal - Ville  |
|---------------|----------------------|
| SARL MOMMAYOU | 82100 - SAINT-AIGNAN |
| SARL RC 82    | 82200 - MOISSAC      |

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les<br>moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de<br>sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-économique, l'entreprise SARL MOMMAYOU présente l'offre la mieux-disante et les garanties nécessaires pour répondre au besoin. La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

|            | Estimation : 15 000,00            | D€ HT  |
|------------|-----------------------------------|--|
| Classement | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 1          | SARL MOMMAYOU                     | 16 455,00 €  |
| 2          | SARL RC 82                        | 20 015,00 €  |

#### LOT 10: PEINTURE SOL NETTOYAGE

#### Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

| Entreprise      | Code postal - Ville |
|-----------------|---------------------|
| BAYLET PEINTURE | 47240 - LAFOX       |
| SARL PINTO      | 82200 - MOISSAC     |
| DALIAS          | 82360 - LAMAGISTÈRE |

### Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les<br>moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de<br>sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-économique, l'entreprise SARL PINTO présente l'offre la mieux-disante et les garanties nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

| Estimation : 12 000,00€ HT |                                   |   |
|----------------------------|-----------------------------------|---|
| Classement                 | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix global et<br>forfaitaire |
| 1                          | SARL PINTO                        | 11 899,72 €   |
| 2                          | BAYLET PEINTURE                   | 12 453,40 €   |
| 3                          | DALIAS                            | 15 729,96 €   |

# LOT 11: CARRELAGE/ FAÏENCE

#### L'entreprise suivante a déposé une offre :

| Entreprise  | Code postal - Ville |
|-------------|---------------------|
| SARL LACAZE | 82000 - MONTAUBAN   |

#### Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| 1 - Prix des prestations  | 40.0        |
| 2 - Valeur technique sur la base du mémoire technique précisant les<br>moyens humains et matériels, la méthodologie, les conditions de<br>sécurité, | 50.0        |
| 3-Délai d'exécution sur la base de l'échéancier de travaux fourni   | 10.0        |

Au vu du rapport d'analyse des offres et de la négociation technico-économique, l'entreprise SARL LACAZE présente une offre conforme aux attentes, détaillée et avec les garanties nécessaires pour répondre au besoin.

La Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

|            | Estimation : 9 500,00             | €HT  |
|------------|-----------------------------------|--|
| Classement | Nom ou Raison sociale du Candidat | Montant H.T au regard de la<br>décomposition du prix globale et<br>forfaitaire |
| 1          | SARL LACAZE                       | 12 838,05 €  |

#### En conséquence, le Président propose :

- pour le lot 1, d'attribuer le marché au candidat EIFFAGE ROUTE GRAND SUD (82200 MALAUSE) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 2, d'attribuer le marché au candidat PONS BATIMENT (82100 CASTELSARRASIN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 3, d'attribuer le marché au candidat PONS BATIMENT (82100 CASTELSARRASIN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 4, d'attribuer le marché au candidat FRANCE CHARPENTE (82100 CASTELSARRASIN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 5, d'attribuer le marché au candidat FAUCHE (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 6, d'attribuer le marché au candidat FURLAN ÉLECTRICITÉ (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 7, d'attribuer le marché au candidat MENUISERIE RIEU (32390 MONTESTRUC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 8, de déclarer la consultation sans suite ;
- pour le lot 9, d'attribuer le marché au candidat SARL MOMMAYOU (82100 SAINT AIGNAN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ;
- pour le lot 10, d'attribuer le marché au candidat SARL PINTO (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 11, d'attribuer le marché au candidat SARL LACAZE (82000 MONTAUBAN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

#### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

#### DECIDE

- pour le lot 1, d'attribuer le marché au candidat EIFFAGE ROUTE GRAND SUD (82200 MALAUSE) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 2, d'attribuer le marché au candidat PONS BATIMENT (82100 CASTELSARRASIN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;

- pour le lot 3, d'attribuer le marché au candidat PONS BATIMENT (82100 CASTELSARRASIN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 4, d'attribuer le marché au candidat FRANCE CHARPENTE (82100 CASTELSARRASIN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 5, d'attribuer le marché au candidat FAUCHE (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 6, d'attribuer le marché au candidat FURLAN ÉLECTRICITÉ (82400 VALENCE D'AGEN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 7, d'attribuer le marché au candidat MENUISERIE RIEU (32390 MONTESTRUC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- pour le lot 8, de déclarer la consultation sans suite ;
- pour le lot 9, d'attribuer le marché au candidat SARL MOMMAYOU (82100 SAINT AIGNAN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire;
- pour le lot 10, d'attribuer le marché au candidat SARL PINTO (82200 MOISSAC) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire;
- pour le lot 11, d'attribuer le marché au candidat SARL LACAZE (82000 MONTAUBAN) pour les montants indiqués dans la décomposition du prix globale et forfaitaire ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférentes.

DES DEUX RIV

Fait à Valence d'Agen, le 29 janvier 2024 Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme A Valence d'Agen, le 30 janvier 2024

Le secrétaire de séance désigné

Le Maire de LE PIN

Stéphan RATTO

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

ESean Michel BAYLET

Certifié exécutoire Reçu en Préfecture le

0 8 FEV. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légales le

0 8 FEV. 2024

# **AR Préfecture**

# Construction d'une recyclerie à la déchetterie de Prouxet à Valence d'Agen. Attribution d'un marché public de travaux

Identifiant unique de l'acte :

082-248200016-20240129-

2024BC1\_1\_2\_02-DE

Numéro d'acte:

2024BC1 1 2 02

Date de décision :

Code matière :

29/01/2024

Nature:

**DELIBERATIONS** 

1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés

publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de

mandat))

2024BC1-1-2-02 Construction d'une

Fichier acte : recyclerie à la déchetterie de Prouxet à

Valence d'Agen AMPT.pdf

Collectivité émettrice :

cc-des-deux-rives

Acte transmis par :

Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte :

08/02/2024 10:51:39

Date de réception de l'AR :

08/02/2024 10:51:49